

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 19
- Votants : 22
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 0

DEL 2025_064

Date de convocation :
le 02 juillet 2025

Date d'affichage :
le 02 juillet 2025

Fait à Aigondigné,
Le 16 juillet 2025
Ont signé au registre tous
les membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois de juillet à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : GOMEZ François par AUDÉ Laurent, TEXIER Fernando par MARTINEZ Olivier, ZAPATA Laurie par LECULLIER Lysiane.

Absent(s) : néant

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ

Délibération 2025_064 : MARCHE PUBLIC

Objet : Attribution du marché de travaux de la réfection de la voirie communale 2025

Madame le Maire expose que tous les ans un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) est prévu pour réaliser l'entretien de la voirie communale. Cette année il est nécessaire de prévoir la réfection sur certaines voies.

L'entreprise ATVRD est chargée de la maîtrise d'œuvre,

La clôture de la publication du marché était fixée au 05 juin 2025. Les offres de deux entreprises ont été recevables, une troisième ayant transmis son dossier hors des délais légaux, son dossier n'a donc pas pu être étudié.

Après avis favorable de la Commission MAPA en faveur de l'entreprise EIFFAGE dont l'offre a été jugée la plus économiquement favorable, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer ce marché d'entretien de voirie.

Vu le code des marchés public,

Considérant l'avis commission marché réuni le 26 juin 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et/ou représentés: ATTRIBUE dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA), le marché à l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de 274 184.30€ HT, pour des travaux situés :

- Route de Grand Ry du RD à la limite de Prailles (1100ml).
- Route de la Marcolières (2 tronçons).
- Rue de Gascognolles à Triou.
 - Option 1 : rue des Charmilles à Tauché
 - Option 2 : Enduits bi couche sur divers chemins
- Aménagement de la rue de Bonneuil à Tauché.

AUTORISE Madame le Maire à signer le marché des travaux correspondant, ainsi que tous les documents afférents à l'exécution du marché.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Patricia ROUXEL

